



## Orpi Honoraire de transaction TTC à la charge de l'Acquéreur

### CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICATIONS AUX OPÉRATIONS DE TRANSACTION SUR IMMEUBLES D'HABITATION, PROFESSIONNEL ET TERRAINS À BÂTIR

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Terrain / Commercial
Inférieur à 50.000 €	3500 €uros TTC
De 50.001 à 150.000 €	8 % TTC
De 150.001 à 170.000 €	7.60 % TTC
De 170.001 à 200.000 €	7.20 % TTC
De 200.001 à 220.000 €	6.80 % TTC
De 220.001 à 250.000 €	6.40 % TTC
De 250.001 à 280.000 €	6.20 % TTC
De 280.001 à 300.000 €	6.00 % TTC
De 300.001 à 330.000 €	5.50 % TTC
De 330.001 à 360.000 €	5.30 % TTC
De 360.001 à 400.000 €	5.10 % TTC
De 400.001 à 450.000 €	5.00 % TTC
De 450.001 à 500.000 €	4.80 % TTC
De 500.001 à 550.000 €	4.50 % TTC
De 550.001 à 600.000 €	4.00 % TTC
Supérieur à 600.001 €	3.80 % TTC
Box	2500 €uros TTC
Parking	1500 €uros TTC

AVIS DE VALEUR : Offert sur rendez-vous

\*Taux TVA applicable 20 %

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**ORPI** Vernier Immobilier — 112 Rue Saint Denis - 77400 LAGNY SUR MARNE Honoraires au (25/09/2025)  
 SAS Vernier Transaction / Capital social 40.000 € / RCS (Melun+528773674)  
 Carte professionnelle T/G CPI 7701 2018 000 023 997 délivrée par CCI : Seine et Marne.  
 Garantie : GALIAN 89 Rue de la Boëtie 75008 PARIS n°43196 C – 200.000 euros

## Honoraires de location

<b>Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1986</b>	<b>Honoraires TTC Bailleur</b>	<b>Honoraires TTC Locataire</b>
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable ( <i>en fonction des zones</i> )	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable ( <i>en fonction des zones</i> )
Etat des lieux	Dans la limite de 3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
Frais d'entremise et de négociation	Forfait 150 €	A la charge du bailleur
<b>Locaux de droit commun / commerciaux/ industriels/ professionnels</b>	<b>Honoraires TTC Bailleur</b>	<b>Honoraires TTC Locataire</b>
Sur le loyer annuel	9%	9%

## Honoraires de gestion

<b>Prestations de gestion</b>	<b>Honoraires Bailleur</b>
Gestion immobilière	7.20% TTC sur le montant des encassements
Assurance GLI	6,50% TTC à partir de 2 lots
Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	2.80% TTC
Représentation du mandant aux assemblées générales de copropriété	70 € TTC par lot principal
Clôture Dossier	250 € TTC
Avenant (Locataire)	120 € TTC
Frais administratif	60 € TTC
	6 € TTC

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.***

**ORPI Vernier Immobilier – Siège Social – 99 Rue de Paris 77200 TORCY**

SAS Vernier Transaction au capital de 40 000 € - RCS MELUN 528 773 674 - Cartes Professionnelles T/G CPI 77012018023997 délivrées par la CCI de Seine et Marne.  
Caisse de garantie GALLAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS - N° 43196C – 120.000€ - Honoraires au 01/09/2025. **LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE.**